## EXAMEN AU CAS PAR CAS – DOCUMENT D'URBANISME ÉLABORATION ET PROCÉDURES D'ÉVOLUTION

Ce formulaire a été conçu pour vous aider dans la transmission des informations nécessaires à l'examen au cas par cas de votre projet de document d'urbanisme telles que mentionnées à l'article R104-30 du code de l'urbanisme. Il peut être utilisé pour l'ensemble des procédures concernées par l'examen au cas par cas : élaboration, révision, modification ou déclaration de projet. Les réponses à apporter doivent être adaptées en fonction de la nature de votre projet, à partir des connaissances dont vous disposez.

En application de l'article R122-18 II du code de l'environnement, ces informations sont mises en ligne sur notre site internet.

Ce formulaire doit être accompagné de tous les documents justificatifs permettant à l'autorité environnementale de comprendre votre projet, de connaître son environnement humain et naturel et d'évaluer les enjeux environnementaux (projet de règlement et de zonage, projet d'OAP,...), à transmettre en annexe.

Les liens Internet sont donnés à titre indicatif

## 1. Intitulé de votre projet et son état d'avancement

1.1 Renseignements généraux					
Quelle procédure souhaitez-vous réaliser ?	Quelle(s) est (sont) la (les) commune(s) concernée(s) par votre projet ?				
Précisez l'intitulé précis de la procédure engagée : – PLU ou carte communale ? – élaboration, révision, modification, mise en compatibilité, etc ?	Révision du PLU de VIRY ( 74)				

1.2 En cas d'élaboration ou de révision générale de PLU ou PLUi :		
Le cas échéant, quelle est la date de débat de votre PADD ?		
De même, connaissez-vous la date prévisionnelle de l'arrêt de votre projet ?	juillet 2018	

#### 2. Coordonnées

2.1 Identification de la personne publique responsable			
Qui est la personne publique Commune de VIRY			
Coordonnées pour les échanges administratifs : adresse, téléphone, courriel ?			
courriel ?  NB : Vous indiquerez également en annexe 1 les coordonnées d'une personne ressource que nous pour			

NB : Vous indiquerez également en annexe 1 les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrons joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.

## 3. Caractéristiques générales de votre projet

3.1 Votre	territoi	re est-il actuellement couvert par un SCoT ?
Oui	-Non-	Si oui, indiquez la date d'approbation du document et précisez si une procédure de révision du SCoT est en cours Si non, indiquez si un projet de SCoT est en cours SCOT du Genevois approuvé le16 décembre 2013 élaboré selon les dispositions du Grenelle 2

3.2 Votr	e territo	ire est-il actuellement couvert par un PLU ou une carte communale ?
		Si oui, précisez sa date d'approbation et s'il a fait l'objet ou non d'une évaluation environnementale
Oui	-Non	Si votre projet concerne une révision allégée ou une modification de ce document d'urbanisme, précisez quelle est la nature des évolutions et joignez en annexe les documents actuels (plan de zonage et règlement AVANT et APRÈS évolution)
		PLU approuvé le 20 décembre 2005 - n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale

3.3 Quelles sont les caractéristiques générales de	/otre territoire ?
Au dernier recensement général, quel est le nombre d'habitants (données INSEE) ?	4806 habitants
Quelle est la superficie de votre ou de vos communes ?	2616 hectares
Dans le cadre d'une procédure d'évolution, quelle est la superficie du territoire concernée par votre projet ?	
Si le territoire dispose déjà d'un document d'urbanisme, indiquez la répartition actuelle des zones urbaines, à urbaniser et non urbanisées en distinguant, pour les POS et PLU, les zones agricoles et naturelles.	Indiquez les données en surface ou en pourcentage voir tableau joint en annexe 2 (extrait du rapport de présentation du PLU approuvé en 2005)
Annexe à joindre : document graphique du plan en vigueur ou du projet	

#### 3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme ?

Annexe à joindre : pour une élaboration ou une révision générale de PLU communal ou intercommunal, joindre votre projet de PADD débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) ; pour les autres procédures d'évolution, joindre les documents du PLU approuvé (PADD, zonage, règlement...)

#### 3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?

Annexe à joindre : délibération engageant la procédure

#### Par exemple:

- de manière générale (élaboration/révision): perspectives de développement démographique, économique, touristique, d'équipements publics ou autre selon la nature de votre projet
- de manière plus ciblée (élaboration/révision et procédure d'évolution ponctuelle) : ouverture et/ou fermeture à l'urbanisation de certains secteurs, réduction d'une zone agricole, d'une zone naturelle, d'un espace boisé classé ou autre, création d'une UTN, autre (précisez notamment l'objectif de la déclaration de projet ou de la modification) ?

Perspective de développement démographique : 2,5 % par an sur la période 2014-2025 - période de référence du SCOT Développement économique : extension de la ZA intercommunale

Equipements publics : étude de planification des équipements publics communaux et de recomposition spatiale réalisée concomitamment à la révision du PLU

3.6 Votr	e projet	concerne-t-il la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) ?
<del>Oui</del> -	Non	Si oui, précisez les caractéristiques de cette UTN en application de l'article R122-8 du code de l'urbanisme (description de la nature du projet et de ses dimensions avec, le cas échéant, la surface de plancher crée)

#### 3.6 Votre projet concerne-t-il la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) ?

3.7 Votre projet est-il en lien avec d'autres procé	dures	?	la santé humaine
	oui	non	Le cas échéant, précisez :
Sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) :	1410 Î		Par exemple : avis de la Commission départementale de consommation des espaces agricoles, du Comité de massif, dérogation au titre de l'article L122-2 du code de l'urbanisme dans sa version antérieure au 27 mars 2014 pour les procédures concernées.  CDPENAF
Fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ?	Aug Sec:	préc	Par exemple : procédure d'AVAP, zonage d'assainissement ou pluvial, etc ?  Zonage d'eaux pluviales

3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par					
	oui	no n	Le cas échéant, précisez		
Les dispositions de la loi Montagne ? http://carto.observatoire-des- territoires.gouv.fr/#v=map43:i=zone_mont.zone_m ont;l=fr;z=-734374,6551069,1960844,1399270		non	Cambieir d'habitants supplémentaires votre projet vous permetris et du predit à Alquelle échéanne no Pageis basoins en troements cala crémitation ? Précisez Contonen de logements en deuts meuses,		
Les dispositions de la <u>loi Littoral</u> concernant les grands lacs (Auvergne Rhône-Alpes) ?		non	complen on extension by Permisional Grading Combiner be adjusted to combine the additions.		
http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/ Sélection du zonage « Loi Littoral »	ine ris orczen	ol 081 c tee li	Combien de logerhanis incertis avez-vons sur votre (vus) commune(s) ?		
Un (ou plusieurs) schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ou schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ?  http://www.gesteau.eaufrance.fr/	oui		SDAGE du bassin Rhône Méditerranée SAGE de l'Arve		
Autres : Appartenance de votre commune à une communauté de communes ou un pays, une agglomération, un parc naturel régional	annu devini en lov	1	Communauté de Communes du Genevois  Standard de Communes du Genevois  Communauté de Communes du Genevois  Commun		

3.9 Dans le cadre d'une procédure d'évolution portant sur un secteur précis (déclaration de projet / modification / révision allégée), précisez le secteur concerné par le projet ? Annexe(s) à joindre : Plan de situation permettant de localiser le projet au sein de la commune + plan de situatio zoomé sur le secteur projet (ex : plan de zonage) + le règlement associé à cette zone		
PAU et las candillans d'actient au Bhithanisehor	4 ° is prasages envisages - zones tip i Atriou 5 per object in de departs	
Alice of the Abburn and a significant		

# 4. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la la santé humaine du territoire concerné par la la santé humaine du projet sur l'environnement et la santé humaine

4.1 Présentation de votre projet	Sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de out
À quel type de commune appartenez-vous ? Sélectionnez dans la liste ci-contre	<ul> <li>Commune de centralité urbaine—</li> <li>Commune péri urbaine de première courenne—</li> <li>Commune péri-urbaine éloignée</li> <li>Pôle de vie au sein d'un espace péri-urbain</li> <li>Pôle rural ou centre-bourg dans un espace rural—</li> <li>Commune rurale—</li> <li>Autre : (précisez)</li> </ul>
4.1.1 Si votre projet permet la création de logemen	nts, précisez: (a) enubécong (a) entre (a) entre de la constant de
Sur les 10 demières années, quelle est la tendance démographique actuelle : augmentation de la population, stagnation, baisse du nombre d'habitants ?	noist le contexte de votre projet 7 Est-il concerne par
http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp	$\perp \frac{n}{on}   n \rangle$
Combien d'habitants supplémentaires votre projet vous permettra-t-il d'accueillir ? À quelle échéance ? Quels besoins en logements cela créera-t-il ?	Préciser ici (ou en annexe) comment les perspectives démographiques se traduisent en besoin de logements sur votre commune voir annexe 3
Précisez : Combien de logements en dents creuses, combien en extension de l'enveloppe urbaine? Combien de logements seront réhabilités ?	es aispositions de la la la tattera concernant les non rands lacs (Auvergne Rhône-Alpes) ?
Combien de logements vacants avez-vous sur votre (vos) commune(s) ?  http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp	180 logements en 2014 Il est à noter que ce chiffre est largement surestimé. La situation frontalière de la commune ne permet pas d'avoir la connaissance précise de l'occupation ou non des logements.
Quel taux de rétention foncière votre projet applique- t-il ? Indiquez le détail du calcul.	Rétention foncière = pourcentage de l'espace qui a une forte probabilité de ne pas être mis sur le marché
	voir annexe 3
Quelle est la superficie des zones que vous prévoyez d'ouvrir à l'urbanisation ?	voir annexe 3
Quelle sera la surface moyenne par logement ?	non défini
commune et quelles sont les mesures associées de n Précisez, par exemple, le cas échéant et selon l'état d'avan	besoins en logements se traduisent en besoin de foncier sur votre naîtrise de cet enjeu que vous mettez en oeuvre cement de votre projet : nts creuses, centre bourg ou centre urbain dense, extension
3. des actions envisagées pour diminuer la vacance des log 4. les phasages envisagés : zones U, 1AU ou 2AU et les co 5. les objectifs de densité 6. la nature des hébergements ou équipements envisagés d	gements ou réhabiliter le parc existant (1997) (1998) (199

voir annexe 3

4.1 Présentation de votre projet				
4.1.2 Si votre projet permet l'implantation d'activités économiques, industrielles ou commerciales, précisez :				
Le cas échéant, cette zone est-elle identifiée dans le SCoT ?				
Quelle est la surface des zones d'activités prévues ? S'agit-il d'implantation sur de nouvelles zones ou sur des secteurs déjà ouverts à l'urbanisation ?	Précisez les dimensions du projet (surfaces concernées,)			
S'il existe déjà une ou des zones d'activités sur votre territoire :  • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ?  • quel est leur taux d'occupation ?	Le PLU intègre les projets économiques de compétence intercommunale. Voir en annexe 4, la note d'information de la Communauté de Communes du Genevois			
S'il existe déjà une ou des zones d'activités à l'échelle de l'intercommunalité et du SCoT:  • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ?  • quel est leur taux d'occupation ?				
Votre projet permet-il l'ouverture de toute cette surface en une fois ? Si non, prévoit-il un phasage ? Indiquez lequel et comment il s'applique ? Complétez si nécessaire (ex : projet d'OAP jointe en a	nnovo )			

4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers				
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement, les points suivants ?				
Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales	Oui	Non	Si oui, quels sont les enjeux identifiés ?	
Des espaces agricoles ?			Si oui, précisez le type d'agriculture concernée (par exemple : pâturage, maraîchage, verger, céréales, etc.) et indiquez si ces terres font l'objet d'un classement (par exemple SCoT, IGP, AOP, AOC).  Si votre (vos) commune(s) a (ont) fait l'objet d'un diagnostic agricole, joignez-le en annexe  Diagnostic réalisé dans le cadre de la révision du SCOT	
Des espaces boisés ?			Si oui, précisez le type d'espace concerné (forêt domaniale, forêts exploitées, forêt de protection,?) pas de forêts soumises au régime forestier	
Dans le cadre d'une procédure d'évolution : Des zones identifiées naturelles, forestière ou agricoles protégées au titre d'un document d'urbanisme existant ?			Précisez les protections appliquées à ces secteurs (ex : zone A ou N où la constructibilité est encadrée, EBC, mise en œuvre de l'article L151-23 ou de l'article L151-19 du code de l'urbanisme,)  Ebc et haies protégées autitre des éléments de paysage	
Complétez si nécessaire				

### PLU en cours d'étude :

- espaces boisés maintenus dans leur version en vigueur
- haies protégées au titre de l'article L151-23 du CU
- parcs privés et espaces de jardins protégés au titre de l'article L151-19 du CU

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?	eup mo	s écon	Si oui, le(s)quel(s) ?
Y compris en dehors du périmètre du projet,	Oui	Non	le cas échéant, cette zone est-elle identifiéé dans le 3CoT ?
éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?	tose ellera	on a miner	Et quels sont les enjeux identifiés ?
Une zone <u>Natura 2000 (ZPS, ZSC, SIC)</u> à proximité ?	še n o le		Expliquez, par exemple en annexe, si votre projet peut avoir des incidences sur ces sites Natura 2000 ou non et pourquoi. Si vous avez déjà réalisé une évaluation d'incidences Natura 2000, joingnz-la en annexe.
http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysag e_r82.map	1000 1919 1000 1911 1000 1911 15	ov eb	ZSC "Massif du Mont Vuache" située à environ 6 km des espaces Non urbanisés du hameau de Germagny ZSC " L'Etournel et défilé de l'Ecluse" située à environ 3,5 km des espaces urbanisés du hameau d'Humilly
Un parc naturel national ou régional ?			ZSC "Le Salève" située à environ 4,5 km des espaces urbanisés du hameau de la Cote
Une réserve naturelle nationale ?			· quelle est leur surface actuelle (occupée et
Un espace naturel sensible ?			disponible)
Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) type I ou II ? http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		. axon	Znieff de type 1 :"Marais de la Rippe" Znieff de type 1 :"Pinède et prairies à molinie sur argile du Crêt du Puits etdes Teppes de la Repentance Znieff de type 2 :"Ensemble formé par la Haute Chaine du Jura, le défilé de Fort l'ecluse, l'Etournel et le Vuache"
Un arrêté préfectoral de protection de biotope ? <a href="http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysager82.map">http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysager82.map</a>			Arrêté de protection de biotope du 19-7-1990 "Crêt du Puits et des Teppes de la Repentance" Arrêté de protection de biotope du 24-04-1997 "Vignes des Pères"
Une ou des zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation (inventaire départemental, communal, convention RAMSAR) soit par inventaire soit par expertise pédologique ?			Zones humides recensées : inventaire DDT74
Un ou des cours d'eau identifiés en liste 1 ou 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement ?	o ,iuo i8	non	eventuellement en dehors des limites en mores de limites de limite
https://www.eaurmc.fr/	si cui, pi		
https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html	Zeminez		
http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html	OT 1/503		Des espaces agricoles ?
Complétez si nécessaire	st votre	3	

4.4 Continuités écologiques un assimula atènot			Des espaces boisés ?
Y a-t-il eu à l'échelle locale (communes voisines,			Si oui, quel sont les enjeux identifiés sur votre commune ?
intercommunalités, SCoT, PNR) ou dans un document d'urbanisme antérieur des analyses portant sur les continuités écologiques ?	Oui	Non-	SCOT du Genevois
Dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, quels sont les éléments de la trame verte et bleue ?  http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map	espace - deux - rése	s perméat x corrido rvoir de	entionnez les réservoirs de biodiversité, corridors diffus ou les les, corridors linéaires ou corridors thermophiles rs écologiques à remettre en bon état biodiversité de la Vigne des Pères biodiversité de la Tuilière et la Repentance

) si Ji e aks	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?
		Et quels sont les enjeux identifiés ?
	non	Control test no de BACOL.
	non	endens governmente se quu endens sites industriers et actudos de l covers dase de données BASAS de
	non	Control to the contro
	non	Exemple : monuments historiques et leurs périmètres de protection, sites archéologiques, patrimoine mondial
ui		SCOT du Genevois
i her	uo (8.)	Votre projet concerned il directement ou
		non

rom tac	grasika atzuka	Risques ou aleas naturets?	
Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?	
oui	Evens	"Captage de Pralon-Duperrier-Carty" : périmètres de protection immédiat, rapprochée et éloignée Oui Puits dit de"Veigy" : périmètres de protection immédiat, rapprochée et éloignée	
ol service	20.5	sonore out arreles pre-recordus recens acc	
ées et	eaux p	luviales and a selidiring of	
	oui	to the series of	
	oui	4.2 Air, e/ ergie, climat	
	J0 ic i	Votre projet concerned authorities of projet Out Non	
(6510 K.)	oui	Etude eaux pluviales réalisée concomitamment à la révision du PLU	
	Oui	oui  ees et eaux p  oui  oui	

4.7 Sols et sous-sol			4.5 Paysage, patrimoine bâti
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?	Oui Bis son	Non	Si oui, le(s)quel(s)?  Et quels sont les enjeux identifiés?
Sites et sols pollués ou potentiellement pollués :base de données BASOL ? <a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php</a>	oui		Lieudit " La Mole" - activité de casse automobile entre 1985 et 2013  Le réglement du PLU autorise la réaffectation de ce site pour une activité artisanale, industrielle ou d'entrepôt à condition de procéder préalablement à la dépollution du site
Anciens sites industriels et activités de services :base de données BASIAS ?		non	230,2182 (183
http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp? DPT=63&carte=			Site patrimonial remainable (y compris ancientes 22PAUP on AVAP ou anciens secteurs cauvegardés) ?
Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?	non	mer'i en me	Éléments majeurs du patrimoine ?
Complétez si nécessaire	L		VERBURANTAL SAME SAME OF THE STATE OF THE SAME OF THE
			Perspectives paysageres idenufiées comine our

4.8 Risques et nuisances			paysage?
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s)?  Et quels sont les enjeux identifiés?
Risques ou aléas naturels ?	oui p(a.el	Siou	Exemple : inondations, mouvement de terrain, avalanche, feu de forêts, industriels, technologiques, miniers, cavité Inondations Mouvements de terrain
Plans de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration ?		non	indirectementies points survants 7
Nuisances ? storg sp serimètre ; "yhao remequo nois sangio!	ige do Pi chèe et i	non	Exemple :sonores, lumineuses, vibratoires, olfactives
Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ?	oui	ngith	Zones de nuisances sonores le long de l'autoroute A40, de la RD 1206 et de la voie ferrée
Complétez si nécessaire			
			Les ressources en eau sontrelles suffisantes sur le territoire pour assurer les besoins présonts et futurs ?

4.9 Air, énergie, climat			usees a-t-ii une cupacite sumsame pour l récondre aux besoins présents et futurs du	
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?			Si oui, le(s)quel(s) ?	
Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales		Non	Et quels sont les enjeux identifiés ?	
	nid xinea	Etude	Des démarches sont-elles entreprises pour derantir la bonne destion des eaux pluviales	
Y a t-il une desserte en transport collectif sur votre territoire	oui		Si oui, précisez : gare, réseau de transport en commun, etc Ligne bis des Transports Publics Genevois	
Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?		non		
Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie		non		

# **ANNEXE 1**

# **Contacts**

ldentification de la personne ressource, en charge du suivi du dossier Vous indiquerez ici les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrons joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.					
Contact au service technique ou du bureau d'étude par exemple	Bureau d'études PLURIS				
Coordonnées nécessaires pour vous joindre : adresse, téléphone, courriel	204, avenue de Colmar 67100 STRASBOURG pluris.urba@orange.fr tel : 06 87 43 98 34				

4.9 Air, énergie, climat				
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?	8.1	Si oui, le(s)quel(s) ?		
i compris cri acriors da perimetre da projet,	ui Non	Et quels sont les enjeux identifiés ?		
	urce, en chi ssource qui	Vous indiquerez ici les coordonnées d'une personne re		
(SRCAE) ?	. 19 Gagaro	5 OT 578THOUSE CO TOO TOISSON 9110V 198		
Enjeux spécifiques relevés par le PCAET (ou projet de PCAET) ?	non			
Projet éolien ou de parc photovoltaïque ?	non	Contact au service technique ou du		
Complétez si nécessaire		bureau d'etiide par exemple		

# 5. Annexes (rappel)

Les annexes sont des éléments essentiels pour permettre à l'autorité environnementale de comprendre votre projet et d'évaluer les enjeux environnementaux qu'il constitue et/ou doit prendre en compte :

- pour les cas d'élaboration ou de révision générale : il est recommandé de transmettre, outre le projet de PADD, un projet de zonage permettant de visualiser les secteurs prioritaires pour l'urbanisation ;
- pour les procédures d'évolution partielle (révision allégée, mise en compatibilité DUP/DP, modification) : il est essentiel de fournir les documents initiaux et de préciser les éléments qui doivent évoluer (ex : plan de zonage avant/après ; règlement avant/après, OAP avant/après)

Coordonnées de la personne à contacter	Annexe 1 ci-jointe	X
	Projet de PADD débattu par le Conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI	☒
Élaboration ou révision « générale » de PLU ou PLUi	Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur	☒
	Une version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration	図
Pour les révisions de PLU avec examen conjoint et les déclarations de projet modifiant un PLU	Le projet de dossier envisagé pour la réunion d'examen conjoint	
Pour tous	Délibération prescrivant la procédure	
Pour les procédures d'évolution	Projet de plan de zonage AVANT/APRÈS Projet de règlement AVANT/APRÈS Autres éléments cartographiques superposant zonages et enjeux (Natura 2000, risques,)	
Pour tous	Cartographie du PADD Autres (OAP,)	X

# 6. Signature du demandeur (personne publique responsable)

Date: 07.05.2018

Lieu: VIRS

OM PRENOM

SIGNATURE LO MOI BONAVENTURE RIE

Andre